

SPPTU

Syndicat des professeures et des professeurs de la Télé-université

100, rue Sherbrooke ouest, Montréal, H2X 3P2
455, rue du Parvis, Québec, G1K 9H5
spptu@teluq.uqam.ca 1-800-665-4333
<http://damocles.teluq.quebec.ca/LesProfs/spptu/>

Assemblée générale spéciale

8 février 2007

À compter de 13h00 dans les locaux de la TÉLUQ à Montréal

Étaient présents :

Alain Dupuis	Alain Laramée	Diane-Gabrielle Tremblay
France Henri	Jean Robillard	Pierre Gagné
Éric Bédard	Kevin Wilson	Olga Marino
Michel Umbriaco	Denis Robichaud	Luc Nadeau
France Gagnon	François Pichette	Sylvie Laferté
Louise Bourdages	André-Jacques Deschênes	Hubert Wallot
Martin Noël	Louis Villardier	Josianne Basque
Évelyne Vallières	Lise Parent	Hamadou Hassane Saliah
Marie-Josée Legault	Marc Couture	Lilia Rebik
Jacques Leclerc	Jean-Yves Lescop	Yan Hamel
Angéline Martel	Yves Lecomte	Violaine Page-Lamarche
Sébastien Weissenberger	François Pettigrew	Claude Bergeron

Ordre du jour**1. Ouverture de l'assemblée**

Denis Robichaud préside l'assemblée.

Il ouvre l'assemblée en précisant que la rencontre en est une d'échange et que l'ordre du jour proposé se veut ouvert afin que nous puissions discuter entre nous de ce qui pourrait nous préoccuper.

2. Ordre du jour

Denis Robichaud propose l'ordre du jour suivant :

3- Informations syndicales

4- TÉLUQ-UQÀM

5- Autres points pour fin d'information et de discussion entre les membres

6- Levée de l'Assemblée

La proposition de l'ordre du jour est appuyée par Luc Nadeau.

Adopté à l'unanimité

3. Informations syndicales

3.1 Grief sur la classification salariale

Denis Robichaud rapporte que le dossier relatif au grief de la classification salariale est en cours de règlement et que nous avons la collaboration de toutes les parties.

Alors que nous approchons de la fin de cette saga, une motion de très chaleureuses félicitations à Jean-Yves Lescop pour son entière disponibilité et son très grand dévouement dans le dossier du grief relatif à la classification salariale, est proposée par Denis Robichaud et appuyée par Michel Umbriaco.

Adopté à l'unanimité

3.2 Grief sur la notation

Denis Robichaud mentionne que le grief concernant la notation semble se diriger vers l'étape de l'arbitrage. Des interventions des membres appuient la position de l'exécutif.

4. TÉLUQ-UQÀM

Denis Robichaud fait un rappel des événements récents à la direction de l'UQÀM. Il mentionne les discours de la rectrice, madame Laberge, au sujet des problèmes financiers de l'université. Il précise que la position de l'exécutif, réitérée à quelques reprises aux autorités de l'UQÀM, est que la TÉLUQ ne fait pas partie du problème mais qu'elle est la solution aux problèmes financiers de l'UQÀM.

Par ailleurs, des membres perçoivent dans le discours de madame Laberge à la TÉLUQ qui a débuté avec « Je ne sais pas trop quoi vous dire » une méconnaissance de la TÉLUQ et la présentation d'une dynamique « perdant-perdant ».

On précise que la rectrice intérimaire est pragmatique et qu'elle serait en mode de résolution de problèmes. Il nous faut rester vigilant à cet égard car, par exemple, on a appris à la CAFAD de cette semaine qu'il y aurait un comité de pilotage d'intégration des cours de la TÉLUQ à l'UQÀM dont l'objectif est l'évitement du doublement de cours et programmes. Il faudrait donc s'assurer que cet exercice ne devienne pas une évaluation « sauvage » des cours et programmes en place à la TÉLUQ. Les membres de l'exécutif en prennent bonne note et demandent à tous les membres de les informer de tout ce qui peut leur sembler pertinent dans ce dossier.

Denis Robichaud résume notre situation actuelle dans nos relations avec le SPUQ. Il rappelle la décision du commissaire du travail confirmant notre viabilité en tant que syndicat à l'UQÀM. Il précise que le changement de garde des membres de l'exécutif du SPUQ a retardé le dossier de l'éventuelle fusion des syndicats. En effet, la position du nouvel exécutif est que le SPPTU se saborde, qu'il intègre le SPUQ et qu'ensuite on discutera des modalités, probablement lors de la négociation prévue vers 2010. Des membres suggèrent de regarder d'autres options et qu'il n'est pas obligatoire de s'intégrer.

L'exécutif maintient des canaux de communications ouverts entre les deux exécutifs sur des sujets d'intérêts communs. Mais toute discussion sur la coexistence, l'affiliation ou la fusion pure et simple reste à venir.

5. Points de discussion

Plusieurs éléments ont été discutés à l'intérieur de ce point qui avait les allures d'un comité plénier; ils sont regroupés de manière non exhaustive par thème.

5.1 Relations avec le SPUQ

Des membres font état des diverses idées suivantes :

- la culture syndicale de la CSN,
- le contexte de négociation du SPUQ avec l'employeur,
- l'importance d'assurer notre protection lors d'éventuelles négociations pour le « rattachement » du SPPTU au SPUQ,
- qu'il n'y a pas d'avantages maintenant à s'intégrer au SPUQ,
- des problèmes internes au SPUQ,
- de l'historique du SPUQ qui désirait un seul syndicat pour le réseau UQ et qui doit composer maintenant avec un autre syndicat de professeur à l'UQÀM,
- que nous ne pouvons ignorer le SPUQ
- que nous devons composer avec le SPUQ.

À la suite de cet échange de points de vues, on convient de maintenir notre demande d'avoir des groupes de travail qui documenteront les avantages et inconvénients de quelques hypothèses, à savoir la coexistence, l'intégration et l'affiliation. Évidemment les résultats de ces travaux seront proposés à l'Assemblée générale syndicale.

Par ailleurs, des membres soulèvent les points de discussion suivants :

- de notre volonté de protéger, maintenir et développer notre expertise de formation à distance;
- de profiter de l'expérience actuelle du rattachement pour préciser nos demandes à l'UQÀM et au SPUQ;
- de la nécessité de faire une réflexion sur le rattachement et le cadre de développement;
- d'avoir des passerelles dans les deux sens (enseignement en classe, supervision d'étudiants, transfert de crédits étudiants, etc.) car il y a des incohérences présentement;
- de se positionner sur le sujet des frais de scolarité et la scène politique de l'enseignement supérieur en général;
- d'être vigilant;
- de faire un suivi sur la demande de modification aux règlements (19, 2, 3) reportés en octobre.

L'exécutif en prend bonne note et, en collaboration possible avec le Conseil professoral, proposera des modes, des lieux et des temps de réflexions et de décisions sur ces sujets.

5.2 Grief sur la notation

Une discussion s'engage sur le grief sur la notation. D'aucuns suggèrent de reconnaître la responsabilité unique du professeur et d'amender les règlements 6.1 et 6.2 en ce sens. D'autres proposent une responsabilité partagée avec la personne tutrice et l'université. Les règlements de l'université utilisent les termes « note » et « mention ». Ce dernier terme ne semble pas faire partie des règlements de la TÉLUQ. On souligne que le conseil professoral a reçu la procédure de Luc Bouchard, procédure résultant des travaux réalisés par le comité de grief sur ce sujet et que notre position devrait en tenir compte.

Le dossier va donc suivre son cours et l'Info-SPPTU nous tiendra au courant des développements.

5.4 Article du journal le Devoir

Un membre fait mention d'un article paru dans le devoir du 3 février 2007 à la page 8 du cahier G. Cet article ne présente pas adéquatement les professeurs de la TÉLUQ. L'article laisse sous-entendre que les professeurs font des cours « cannés », qu'il n'y a qu'un seul modèle pédagogique et qu'on ne conseille pas à un étudiant cébécois de s'inscrire à un cours à distance. Plusieurs membres sont surpris et stupéfaits d'apprendre la teneur de cet article. Ce point sera soulevé à la rencontre prévue avec madame Bertrand et monsieur Duchesne à 16h00.

5.4 Prospective UQÀM

Un membre s'informe de notre positionnement à l'UQÀM. On répond que l'exécutif a fait parvenir une lettre soulignant l'arrivée de la rectrice et lui offrant notre collaboration. Celle-ci nous a répondu que nous aurions une rencontre avec elle dans les prochaines semaines. Par ailleurs; la place de la TÉLUQ dans la structure de l'UQÀM sera réévalué d'ici la fin de mars et le respect des lettres patentes s'accompagnera, semble-t-il, d'une remise en question des éléments du protocole.

En conclusion, on souligne que la rectrice, qui vraisemblablement sera en campagne électorale, devra annoncer dans les mois à venir plusieurs mesures (dont certaines mauvaises nouvelles) qui vont accentuer pendant un certain temps la « turbulence organisationnelle ». Les membres sont donc invités à participer et à être présents à toutes les occasions de faire avancer le positionnement de la TÉLUQ..

6. Levée de l'Assemblée

La levée de l'assemblée, à 15h45, est proposée par Michel Umbriaco, appuyé par Diane-Gabrielle Tremblay.
Adopté à l'unanimité